

## Un patrimoine français dans un état alarmant selon la Cour des Comptes

Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 26 juin 2022

Source [Boulevard Voltaire] : Ce mardi 21 juin, la Cour des Comptes a publié [un rapport](#) alarmant sur l'état du patrimoine français, sa restauration, et sa gestion budgétaire depuis quelques années. Ce rapport, nommé « *La politique de l'état en faveur du patrimoine monumental* » retrace l'évolution du budget culturel depuis 2018, et souligne l'état grave dans lequel sont les monuments français aujourd'hui. Il faut agir, selon eux, et le budget alloué à leur restauration doit être remanié et réorganisé.

Pourtant c'est le ministère de la Culture qui fixe le budget pour le patrimoine chaque année et l'effort financier a augmenté : en 2019, le budget était de 1,31 milliards d'euros, en 2020 de 1,43 et en 2021 de 2,01 milliards d'euros et 44 540 édifices étaient couverts par les régimes des monuments historiques en 2020. Le rapport de la Cour des Comptes montre même que ce sont en réalité plusieurs centaines de milliers d'édifices et d'espaces environnants qui sont protégés.

Le premier quinquennat d'Emmanuel Macron aura connu, faut-il le rappeler, deux épisodes catastrophiques pour le patrimoine français : l'incendie de Notre-Dame De Paris les 15 et 16 avril 2019 et celui de la cathédrale de Nantes le 18 juillet 2020.

Dans son rapport, la Cour des Comptes précise que le quart des monuments français sont classés dans un mauvais état ou en péril. Comment l'expliquer alors même que le budget dépasse le milliard par an ?

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

26/06/2022 06:00